

Les CAP Nationales de tableaux d'avancement pour les catégories C et B doivent se tenir prochainement. (voir date en page 4)

Les CAP Locales ont été supprimées pour les agent.es administratifs et les contrôleurs, seules les CAP nationales sont désormais consultées pour l'établissement de ces tableaux (AA, AT, contrôleurs et géomètres).

L'administration ne nous a pas encore communiqué les taux Pro/ Pro (promouvables/promus) pour cette année.

Des informations qui filtrent, ceux-ci devraient être encore plus faibles que les années précédentes. Déjà que le plan de qualification ministériel est à 0, il est évident que les taux de promotion intracatégorielles ne seront pas augmentés cette année.

Ce sont donc encore un nombre extrêmement important de collègues qui ne pourront pas être promu.es cette année alors qu'elles et ils remplissent les conditions pour une promotion.

La CGT Finances Publiques revendique une carrière linéaire pour les catégories C et B, ce qui supprimerait les barrages budgétaires qui empêchent la promotion de bon nombre de collègues.

Dans l'attente, elle revendique que tou.tes celles et ceux qui remplissent les conditions statutaires soient promu.es

Pour être inscrit.e sur un tableau d'avancement, les agent.es doivent satisfaire à l'ensemble des conditions statutaires et/ou de service exigées, ainsi qu'aux conditions utiles (règles de gestion). Elles et ils sont inscrit.es automatiquement dès lors qu'elles et ils remplissent les conditions statutaires. Les conditions doivent être remplies au 31/12/2018 pour le TA 2018.

La date d'effet de la promotion des TA 2018 est le 1er janvier 2018.

L'administration tient compte pour établir les tableaux d'avancement des :

CREP/notations ;

Propositions formulées par les chefs de service, notamment au regard des acquis de l'expérience professionnelle.

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Vos droits](#)

[Carrières-Règles de gestion](#)

[Carrières-Promotion](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
